



Safe annonce la convocation d'une assemblée générale extraordinaire de la Société qui se tiendra en date du 16 décembre 2022

- Convocation d'une assemblée générale extraordinaire appelée à statuer sur la délégation de compétence au conseil d'administration de la Société à l'effet de procéder (i) au regroupement des actions de la Société par attribution d'une (1) action ordinaire nouvelle d'une valeur nominale unitaire de douze (12) euros contre mille deux cents (1.200) actions ordinaires anciennes, (ii) à une réduction du capital social de la Société motivée par des pertes dans la limite de 10 % en plus ou en moins d'un montant de 5.000.000 € et (iii) à l'augmentation du capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes

Éragny-sur-Oise, Fleurieux-sur-l'Arbresle, le 09 novembre 2022 à 18h30 CET – Safe (FR0013467123 – ALSAF), société spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de technologies prêtes-à-l'emploi pour la chirurgie du dos, particulièrement sécurisantes pour les fractures vertébrales traitées en urgence (la « Société »), annonce la tenue prochaine d'une assemblée générale extraordinaire de la Société, convoquée en date du 16 décembre 2022, appelée à statuer sur la délégation de compétence au conseil d'administration de la société à l'effet de procéder (i) au regroupement des actions de la Société par attribution d'une (1) action ordinaire nouvelle d'une valeur nominale unitaire de douze (12) euros contre mille deux cents (1.200) actions ordinaires anciennes d'une valeur nominale unitaire de dix centimes (0,10) d'euro, (ii) à une réduction du capital social de la Société motivée par des pertes dans la limite de 10 % en plus ou en moins d'un montant de 5.000.000 € et (iii) à l'augmentation du capital social par émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de catégories de personnes (l' « Assemblée Générale »).

Il est rappelé que la capitalisation boursière de la Société est d'environ 0,65 millions d'euros et que le programme de financement OCEANE souscrit par la Société auprès d'Alpha Blue Ocean permettrait à cette dernière, sur la base du cours actuel d'environ 0,002 euros, de bénéficier d'un montant de financement de 1,6 millions d'euros.



L'impact des émissions d'actions liées à la conversion des OCEANE dans le cadre dudit programme de financement sur l'investissement d'un actionnaire détenant 1% du capital de la Société à la date de lancement du programme, le 9 décembre 2021 (sur la base du nombre d'actions composant le capital de la Société au 9 décembre 2021, soit 54.113.396 actions) est récapitulé ci-après :

	Nombre total d'actions	Participation de l'actionnaire	
		Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission	54.113.396	1,00%	0,99%
Dilution à la date actuelle (après émission de 305.118.438 actions résultant de la conversion des OCEANE)	359.231.834	0,15%	0,15%
<u>Option 1</u> : Dilution finale, après émission de 160.000.000 actions nouvelles résultant de la conversion des 320 OCEANE restantes ⁽²⁾	519.231.834	0,10%	0,10%
<u>Option 2</u> : Dilution finale, après émission de 800.000.000 actions nouvelles résultant de la conversion des 320 OCEANE restantes ⁽³⁾	1.159.231.834	0,05%	0,05%

(1) La base diluée tient compte de l'exercice de tous les instruments dilutifs existants à la date du 9 décembre 2021 qui pourraient donner lieu à la création d'un maximum indicatif de 581.599 actions nouvelles.

(2) Calculs théoriques réalisés sur la base d'une conversion réalisée sur la base du montant nominal de l'action de la société, soit 0,01 euro.

(3) Calculs théoriques réalisés sur la base d'une conversion réalisée sur la base du cours actuel, soit 0,002 euro (avec application des pénalités prévues au titre du contrat d'émission des OCEANE – cf. communiqué de presse de la Société en date du 10 décembre 2021).

À propos de Safe Group

Safe Group est un groupe français de technologies médicales réunissant Safe Orthopaedics, pionnier de technologies prêtes à l'emploi pour les pathologies de la colonne vertébrale et Safe Medical (anciennement LCI Medical), sous-traitant de dispositifs médicaux pour la chirurgie orthopédique. Le groupe emploie environ 150 collaborateurs.

Safe Orthopaedics met au point et fabrique des kits combinant des implants stériles et des instruments à usage unique, disponibles à tout moment pour le chirurgien. Ces technologies s'intègrent dans une approche mini-invasive visant à réduire les risques de contamination et d'infection, dans l'intérêt du patient et avec un impact positif sur les durées et les coûts d'hospitalisation. Protégés par 18 familles de brevets, les kits SteriSpine™ sont homologués CE et approuvés par la FDA. Safe Orthopaedics, dont le siège social est situé en région parisienne (95610 Eragny-sur-Oise) dispose de filiales au Royaume-Uni, en Allemagne, aux Etats-Unis et en région lyonnaise (Fleurieux-sur-l'Arbresle).

Pour plus d'informations : www.safeorthopaedics.com

Safe Medical produit des dispositifs médicaux implantables et instruments prêts-à-l'emploi. Elle dispose d'un centre d'innovation et de deux sites de productions en France (Fleurieux-sur-l'Arbresle, 69210) et en Tunisie, offrant de nombreux services industriels : conception, industrialisation, usinage, finition et conditionnement stérile. Supportée par le plan de relance français en 2020, la société investit dans l'impression additive et sera opérationnelle en 2022 sur cette nouvelle technologie.

Pour plus d'informations : www.safemedical.fr

Contacts

Safe Group

François-Henri Reynaud
Chief Financial and Administrative Officer
Tél. : +33 (0)1 34 21 50 00
investors@safeorthopaedics.com

